

SÉMINAIRE DOCTORAL PAVE

# PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE.

QUELS CHOIX RÉSIDENTIELS  
LORSQU'ON VIEILLIT ?

**Viviane André**, architecte DE, urbaniste, doctorante en architecture et ville au laboratoire CRH-LAVUE

**Marie-Christine Darmian-Gautron**, directrice de l'habitat et l'urbanisme au Conseil Départemental de la Gironde

**Bernard Ennuyer**, sociologue

**Maël Gauneau**, sociologue, doctorant au laboratoire PAVE-CED



Ce séminaire s'inscrit dans la continuité des travaux menés par le laboratoire PAVE sur l'habitat et le vieillissement. Organisé dans le cadre de la thèse menée par Maël Gauneau sur le vieillissement dans le domicile d'origine, encadrée par un contrat CIFRE au Conseil départemental de la Gironde, il s'intéresse aux lieux et aux modalités de l'habiter des personnes à l'heure du vieillissement.

Trois intervenants ont partagé leur expérience et leurs recherches, qui s'en sont suivies d'échanges avec la salle.

**Viviane André** est architecte et urbaniste, doctorante en troisième année de thèse en architecture et ville sous la direction de Yankel Fijalkow au Centre de Recherche sur l'Habitat (Lavue - UMR 7218), situé au sein de l'ENSA Paris Val de Seine et associé à l'Université de Paris Nanterre. Ses travaux portent sur l'adaptation des formes de l'habitat des petites villes et espaces ruraux franciliens au vieillissement de la population, proposant une approche pluridisciplinaire, croisant analyse de l'espace, des discours sur le vieillissement, des politiques publiques et des pratiques habitantes.

**Marie-Christine Darmian-Gautron** met un point d'honneur à concilier le monde universitaire et celui de l'action publique. Penser l'avenir autour de l'échange et de la réflexion commune : voici le défi qu'elle se donne aujourd'hui.

Elle a débuté comme correspondante au Journal Sud-Ouest, puis au service des sports du quotidien régional comme pigiste et stagiaire à l'agence de Sud-Ouest à Libourne. Tout cela en continuant ses études à l'Université de Bordeaux en droit du travail et en droit social. De fil en aiguille, après avoir été secrétaire de rédaction des publications du Conseil Général de Gironde, elle a été l'attachée de presse du Président. Puis, elle a occupé plusieurs postes en collectivité territoriale : directrice de la communication de la ville de la Teste de Buch, chargée de mission en aménagement du territoire à l'agence de développement territorial, directrice

générale des services d'une commune et d'un syndicat des eaux. Depuis 2014, Elle est directrice de l'habitat et de l'urbanisme du Conseil départemental de la Gironde et formatrice à l'Institut Supérieur des Elus. Elle est actuellement étudiante à l'Ecole Nationale des Directeur de Cabinet et en DU «Management des Institutions Politiques» à l'Université de Lorraine.

**Bernard Ennuyer** suit une formation initiale d'ingénieur hydraulicien (ENSIG, 1967) et obtient un premier emploi au Commissariat à l'énergie atomique. Sa rencontre avec l'association Les Petits Frères des Pauvres (permanent de 1969 à 1974) et les hospices de l'époque amène son engagement dans le maintien à domicile, priorité du rapport Laroque de 1962.

Il crée en 1978 un service d'aide à domicile dans le XVIIème arrondissement de Paris, puis un service de soins à domicile en 1981, au sein d'une association 1901 qu'il a dirigée jusqu'à son départ en « retraite » en 2011.

Il suis docteur en sociologie (EHESS, 1977) et titulaire d'une Habilitation à diriger des recherches (Paris 5 Sorbonne, 2002). Ses champs de réflexion sont les représentations sociales et les politiques publiques de la vieillesse et du handicap, le « maintien à domicile » et les EHPAD ainsi que celui des nouvelles formes d'habitat alternatif.

Il est actuellement enseignant chercheur associé dans l'équipe d'accueil ETRES (laboratoire d'éthique médicale appliquée) du Centre de recherche des Cordeliers, Université de Paris.

**Maël Gauneau** est sociologue actuellement en troisième année de thèse de sociologie sous la direction de Guy Tapie au laboratoire PAVE (EnsapBx), associé au Centre Emile Durkheim (UMR 5116) et à l'Université de Bordeaux. La thèse est réalisée en collaboration avec le Conseil Départemental de la Gironde par le biais d'un contrat CIFRE. Ses travaux portent sur l'analyse des parcours résidentiels des personnes âgées qui vieillissent à domicile. Sa thèse s'intéresse particulièrement à l'anticipation du vieillissement chez les personnes âgées dans le domaine de l'habitat.



© Maël Gauneau

Pour une très large part de personnes âgées, l'idéal est de vieillir « chez soi » le « plus longtemps possible » car habiter n'est pas simplement se loger. Davantage qu'une réponse aux besoins matériels, l'habitat est un facteur identitaire fort pour des individus fragilisés. Habiter c'est vivre. Confronté au vieillissement de ses occupants, l'habitat peut cependant se révéler être un « piège », les assignant à résidence dans un environnement inadapté.



**DE  
L'IMPORTANCE  
DE  
RÉHABILITER  
LES  
VIEUX**

La sortie médiatisée du livre « Les Fossoyeurs » (Victor Castanet, 2022) dénonçant les conditions de vie dans les EHPAD ne doit pas faire oublier que les résidents des EHPAD ne constituent qu'une infime partie des personnes âgées. Tout au plus 10% d'une génération séjournera en EHPAD à un moment de sa vie, les autres vivant à domicile. Pourtant la France demeure le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de personnes de plus de 85 ans en hébergement selon Bernard Ennuyer. Cette réalité s'observe malgré la « doctrine du maintien à domicile » censée privilégier depuis 1962 le choix des personnes âgées de rester chez elles. Une doctrine qui se heurte à un constat sans appel: 80% des personnes qui sont en EHPAD n'ont pas choisi d'y rentrer.

## « LA FRANCE A UNE VISION PHOBIQUE DE SON VIEILLISSEMENT »

BERNARD ENNUYER

On perçoit aujourd'hui la dépendance comme étant une conséquence de la vieillesse. Or, pour Bernard Ennuyer la dépendance est le propre de la condition humaine. Ce sont les gériatres qui, dans les années 1970, ont inventé cette conception moderne de la dépendance : l'incapacité des vieillards à se débrouiller seul pour survivre. Comment la dépendance peut-elle à la fois représenter une condition positive et d'un autre côté le stigmate des vieux ?

## « IL N'Y A PAS DE SOCIÉTÉ SANS LIEN SOCIAL, SANS DÉPENDANCE »

BERNARD ENNUYER

Là encore, en dehors de son aspect stigmatisant, la dépendance médicale ne concerne pas l'ensemble des personnes âgées.



Seuls 1,3 millions de personnes de plus de 60 ans touchent l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) sur les 18 millions de personnes potentiellement concernées. Fondamentalement, ces 10% de personnes de plus de 60 ans ne diffèrent pas d'une minorité de personnes, plus jeunes, qui connaissent également des déficits et des incapacités. Pour Bernard Ennuyer la société inclusive devrait être l'adaptation de la société aux incapacités de ces personnes, quel que soit leur âge.

## « ON EST VIEUX QUAND ON APPROCHE DE LA FIN DE SA VIE, C'EST-À-DIRE DE L'ESPÉRANCE DE VIE »

BERNARD ENNUYER

A l'échelle des personnes âgées, il faut rappeler que la vieillesse est un résultat social. Les vieillissements sont, par conséquent, différenciés avec des disparités qui s'expriment particulièrement en matière de genre. Bernard Ennuyer le rappelle : « les vieux sont des vieilles ». 90% des résidents des EHPAD sont des résidentes, 90% des clients des SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) sont des clientes. Cette surreprésentation féminine dans le grand-âge s'explique notamment par l'écart de 6 années d'espérance de vie entre les hommes et les femmes, un écart stable depuis la publication du rapport Laroque en 1962. Cette observation devrait amener les chercheurs et la classe politique à davantage prendre en considération cette question de genre pour Bernard Ennuyer.

## « IL N'Y A PAS UNE VIEILLESSE ET UN VIEILLISSEMENT MAIS DES VIEILLESSES ET DES VIEILLISSEMENTS »

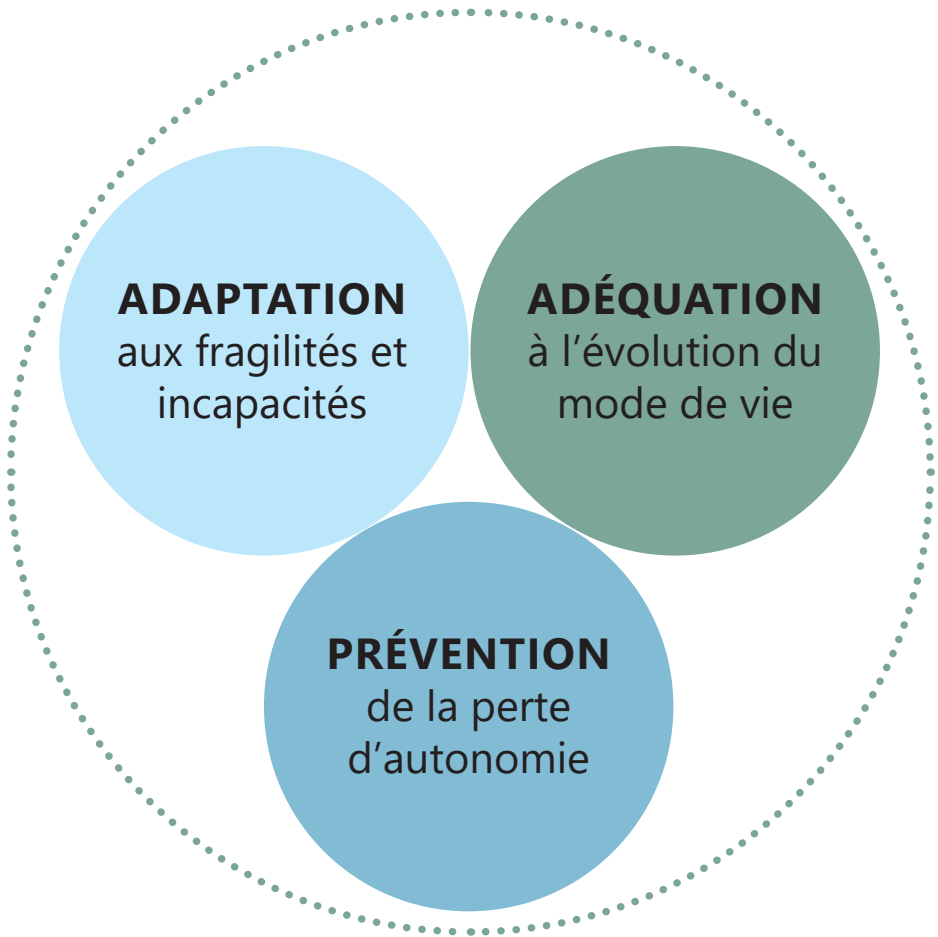
BERNARD ENNUYER



# **QUELLE PLACE POUR L'ANTICIPATION ?**

Maël Gauneau souligne que l'anticipation n'est pas forcément à appréhender uniquement vis-à-vis de pertes liées à l'âge mais plus globalement par rapport à des évolutions qui interviennent avec l'avancée de l'âge biologique des individus ainsi qu'à travers l'évolution de leurs rôles sociaux.

## ANTICIPATION DU VIEILLISSEMENT



© Maël Gauneau

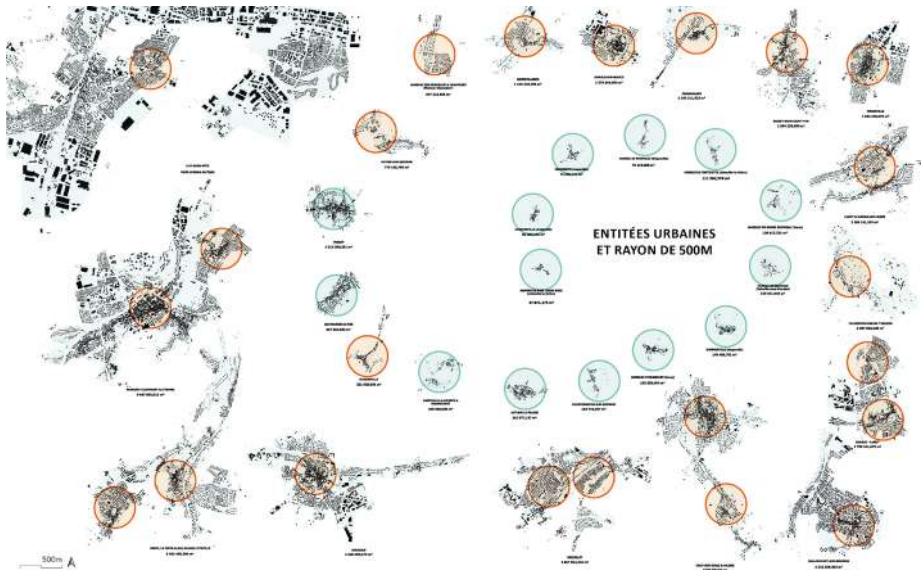
Cette réflexion sur l'anticipation du vieillissement doit être menée non pas parce que cela serait la bonne pratique à avoir pour les personnes âgées mais tout simplement parce que c'est dans leur intérêt. Vivre dans un environnement adapté permet d'abord de rester maître de son parcours résidentiel, et par conséquent de préserver ou de retrouver un réseau relationnel selon l'évolution de celui-ci. Cela favorise ensuite le maintien de l'autonomie au quotidien. Enfin, la réduction induite du risque d'accident limite le risque de séjour à l'hôpital qui compromet bien souvent le retour à domicile et conduit vers l'institution tant redoutée par les personnes âgées elles-mêmes.

Du point de vue des politiques publiques, la préservation de l'autonomie des personnes dans leur parcours résidentiel est évidemment une source d'économie majeure. L'objectif est alors de concevoir des politiques d'habitat qui permettent aux personnes âgées de vivre le mieux possible sans avoir besoin de la solidarité dans son autonomie quotidienne.



**UNE ÉCHELLE  
DE RÉFLEXION  
PERTINENTE :  
LA COMMUNE,  
LE TERRITOIRE**

Viviane André souligne que c'est à l'échelle locale que peuvent s'observer des différences sociales ou spatiales invisibles avec une focale plus lointaine. Elle explique ainsi que la morphologie de communes, de taille pourtant similaire, les rend plus ou moins arpentables par ses administrés les plus âgés.



*Surfaces - © Viviane André*

Pour Marie-Christine Darmian-Gautron, l'enjeu se situe aujourd'hui sur le vieillissement dans le monde rural. Le milieu urbain dispose de plus de ressources et de plus d'acteurs pour faire face à cette question alors que le monde rural cumule quant à lui les difficultés. Bien souvent, l'habitat est d'abord inadapté en termes de typologie avec des grands logements éloignés des centres-bourgs. La question se pose alors de l'entretien de ce patrimoine immobilier quand les relations familiales se sont géographiquement distendues du fait de l'évolution de la structure familiale.

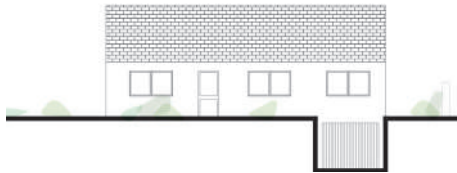


# « CE QUI NOUS PRÉOCCUPE AUJOURD'HUI, C'EST LE VIEILLISSEMENT EN MILIEU RURAL »

MARIE-CHRISTINE DARMIAN-GAUTRON

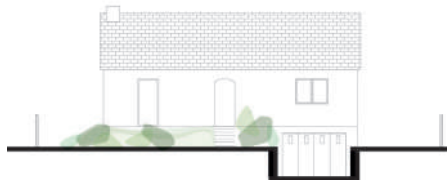
A travers son travail de recherche portant sur la morphologie des petites villes et espaces ruraux franciliens au regard du vieillissement de la population, Viviane André nous invite à nous questionner sur les possibilités qu'offrent ces espaces souvent jugés inadaptés au vieillissement. Le pavillon individuel à étage offre-t-il si peu de ressources à ses habitants âgés ? Ses travaux invitent à questionner ces présupposés notamment au prisme des possibilités de transformation offertes par ces espaces.

**Plain-pied**



**Demi-niveau**

Difficile à transformer



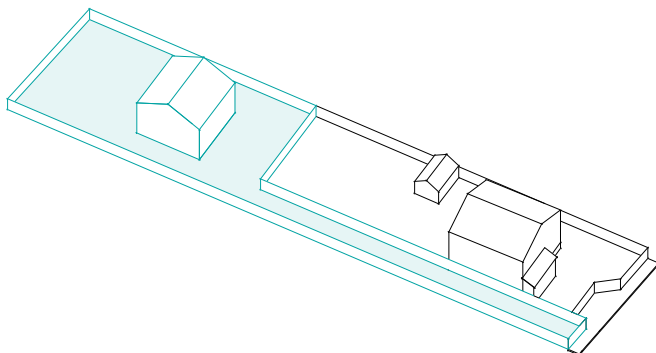
**1e étage**

Malléable: division en 2 appartements



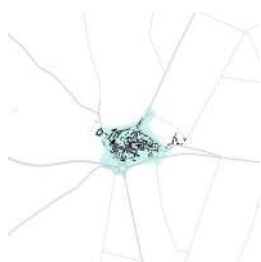
— 1m

Distribution - © Viviane André

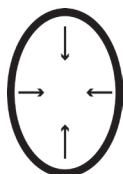


*Système parcellaire et évolutivité - © Viviane André*

Enfin, Viviane André invite à dépasser le seul horizon du rapport pragmatique au monde pour prendre notamment en considération le sentiment d'appartenance au monde que peuvent procurer certains espaces profondément inadaptés dans une approche pragmatique.

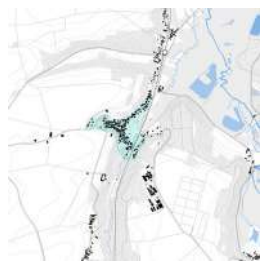


Carte isodistance - 500m depuis la Mairie

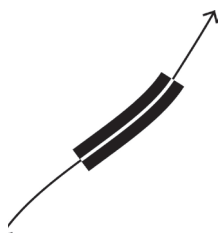


**375 habitants**  
**2 commerces**

*Compacité - Authon-la-Plaine - © Viviane André*

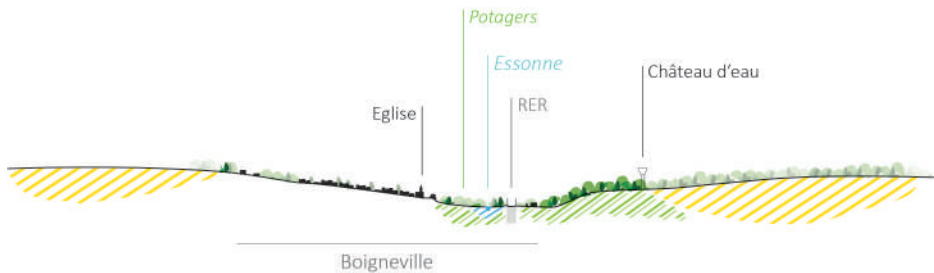


Carte isodistance - 500m depuis la Mairie



**392 habitants**  
**1 épicerie relais-poste**

*Développement linéaire - Boigneville - © Viviane André*



*Cadragés, vues, grand paysage - © Viviane André*

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces considérations, il est impératif que les petites communes rurales soient équipées en termes d'ingénierie sur ces questions d'habitat. C'est la proposition de la coopérative « Camp de base », financée par la région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental de la Gironde, qui propose une aide à l'ingénierie pour les communes de moins de 10 000 habitants.



**PAS D'UNIQUE  
SOLUTION  
MAIS  
DES IDÉES**

Aujourd'hui, des aides existent pour que les personnes adaptent leur habitat, notamment dans le cadre des OPAH (Opération Programmées de l'Amélioration de l'Habitat) gérées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et le Conseil départemental de la Gironde. Au delà des aides, Marie-Christine Darmian-Gautron souligne l'importance de l'acceptabilité des solutions ou des aides par les habitants eux-mêmes qui passe nécessairement par une meilleure information.

## « AUJOURD'HUI, CE QUI EST PRÉGNANT EST LA NOTION D'ACCEPTABILITÉ EN MONDE RURAL »

MARIE-CHRISTINE DARMIAN-GAUTRON

En ce sens, le bailleur Gironde Habitat a mis en place le bus « Ella Car » qui vise à aller au devant des locataires pour créer du lien, discuter de leur quotidien et de leurs difficultés éventuelles jusqu'à, lorsque c'est nécessaire, envisager des aménagements de l'habitat pris en charge par le bailleur social. Travailler sur l'habitat c'est rentrer dans la sphère intime des individus qui ont parfois besoin d'être rassurés vis-à-vis de leurs choix ou de leur parcours résidentiel.

## « C'EST TOUJOURS TRÈS COMPLIQUÉ DE TRADUIRE EN CONSTRUCTION DE SYSTÈME CE QUI RELÈVE DE L'INTIME »

MARIE-CHRISTINE DARMIAN-GAUTRON

Les solutions d'habitat qui émanent des territoires sont bien trop souvent freinées par des procédures, des lois, des concepts qui se superposent et qui aboutissent à un cadre beaucoup trop

rigide pour permettre à ces solutions innovantes de s'épanouir. Pour Marie-Christine Darmian-Gautron, cette perte de bon sens pénalise le développement de projets pourtant féconds. Se pose ainsi la question de l'accompagnement des coopératives d'habitants qui relèvent de la loi de 1947, qui échappent par conséquent aux décrets d'application de la loi ALUR de 2014, imposant elle-même certaines limites aux coopératives qui se développent dans son champ.

**« C'EST TRÈS COMPLIQUÉ À MONTER  
AUJOURD'HUI PARCE QUE LA LOI  
ALUR A POSÉ UNE IDENTITÉ SUR CES  
COOPÉRATIVES MAIS NE LEUR A PAS  
FORCÉMENT DONNÉ TOUS LES MOYENS  
POUR ALLER JUSQU'AU BOUT DE LEUR  
PROJET »**

MARIE-CHRISTINE DARMIAN-GAUTRON

Cette réflexion sur certains blocages administratifs peut-être déplacée sur les cas spécifiques des retraités des ESAT (Etablissements ou Services d'Aide par le Travail) qui se trouvent dans l'impossibilité de rester dans l'endroit où ils ont travaillé toute leur vie ou encore aux résidences autonomes, inaccessibles aux personnes bénéficiant du minimum vieillesse pour des questions de type de financement du logement social.

**« PLUS ÇA VA ET PLUS ON EST OBLIGÉS  
DE FAIRE DE LA DENTELLE EN TERMES  
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »**

MARIE-CHRISTINE DARMIAN





# CONCLUSION

La vieillesse interroge mais après tout, qu'est-ce qu'être vieux ? De la vacuité de l'approche chronologique de l'âge, en passant par la vision stigmatisante des médecins jusqu'à celle fonctionnaliste des sociologues, comment aborder aujourd'hui cette question de la vieillesse ? Bénéficiaires de politiques publiques d'un côté, moteurs de projets innovants qui invitent à repenser l'habitat de l'autre, les personnes âgées sont multiples. Aux inégalités sociales et territoriales d'origine s'ajoutent celles issues du parcours résidentiel et du parcours de vie. Concevoir une politique d'habitat et d'aménagement du territoire descendante semble alors relever de la gageure si ce n'est à laisser l'innovation et le choix au cœur d'une politique publique de l'habitat à destination des personnes âgées.

## Pour aller plus loin

Caradec, Vincent, 2007, « L'épreuve du grand âge », *Retraite et société*, 52-3, pp. 11-37

Courbebaisse Audrey et Pommier Marianne, 2020, « Vieillir chez soi », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, [En ligne], 8

Dreyer Pascal, Ennuyer Bernard, 2017, *Le chez-soi à l'épreuve des pratiques professionnelles*, *Chronique sociale*, Lyon, 352 p.

Ennuyer Bernard, 2020, « La discrimination par l'âge des « personnes âgées » : conjonction de représentations sociales majoritairement négatives et d'une politique vieillesse qui a institué la catégorie « personnes âgées » comme posant problème à la société », *La revue des droits de l'homme* [En ligne], 17, <http://journals.openedition.org/revdh/8756>

Ennuyer Bernard, 2014 [2ème édition], *Repenser le maintien à domicile. Enjeux, acteurs, organisation*, Dunod, Malakoff, 320 p.

Gauneau Maël, Labarchède Manon, Tapie Guy, 2022, *Habitats et vieillissement. Des hommes et des lieux*, Bord de l'eau, Lormont, 264 p.



